



25 septembre 2014

## COMMUNIQUE DU SNE-FSU

### LES BOUQUETINS DU BARGY

A la veille d'une éventuelle reprise d'abattage de bouquetins des Alpes dans La chaîne du Bargy en Haute-Savoie, le SNE-FSU vient de saisir par courrier Mme Ségolène ROYAL, Ministre de l'Ecologie, pour lui demander officiellement de surseoir à toute nouvelle opération de destruction sur le cheptel de bouquetin, ceci en l'absence de résultats d'études et d'expertise scientifiques permettant d'expliquer les causes du développement de la brucellose.

#### RAPPEL DES FAITS

- **Avril 2012** : découverte de la brucellose sur une vache laitière en Haute-Savoie. Le cas est isolé (plus de 10000 tests effectués sur la faune domestique sont négatifs) mais a conduit à 2 cas de brucellose chez l'homme.
- **Automne 2012** : la brucellose est détectée sur la faune sauvage et en particulier chez le bouquetin.
- **Juillet et septembre 2013** : l'ANSES (agence nationale de sécurité sanitaire) précise dans 2 rapports que :
  - 1/Le risque de transmission de la brucellose aux bovins par la faune sauvage et en particulier le bouquetin est extrêmement faible pour des raisons écologiques et épidémiologiques.
  - 2/Le risque économique-sanitaire provoqué par la présence de brucellose chez le bouquetin est minime et maîtrisable.
  - 3/Il est important qu'un temps scientifique puisse être mis en place avant la mise en œuvre de mesures de gestion et il n'y a en l'état des connaissances du moment aucune urgence à intervenir.
- **Septembre 2013** : le CNPN (conseil national de la protection de la nature) se prononce, à une faible majorité, pour l'abattage des seuls animaux séropositifs et rappelle l'absence d'urgence à intervenir.
- **Octobre 2013** : 220 bouquetins de plus de 5 ans sont abattus sans tenir compte de leur statut par rapport à la brucellose sur arrêté du Préfet de Haute-Savoie. Cet arrêté est en vigueur jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2014.

**Le SNE-FSU, représentant les personnels du ministère de l'Ecologie en charge de ce dossier, dans son courrier à Mme la Ministre de l'Ecologie déclare:** *"...Nous ne sommes pas opposés à la recherche d'une solution pour résoudre ce problème sanitaire qui peut avoir des conséquences économiques et sur la santé publique en s'abritant derrière le statut d'espèce protégée du Bouquetin. Toutefois nous nous interrogeons sur l'efficacité de la solution politique retenue par le gouvernement et son représentant en Haute-Savoie.*

*En effet, il n'existe à ce jour aucun résultat scientifique, ni aucune expertise qui permette d'affirmer que l'abattage des bouquetins est la solution à ce problème. On ne gère pas la faune sauvage comme la faune domestique. L'Agence nationale de sécurité sanitaire a souligné en 2013 que le risque de transmission directe du bouquetin vers les bovins domestiques était très faible et que le risque économique-sanitaire était minime et maîtrisable. Par ailleurs, on ne peut exclure le rôle que pourraient jouer, par exemple, les carnivores ou les petits ruminants domestiques ayant échappé aux prophylaxies...*

*L'Agence nationale de sécurité sanitaire a souligné en 2013 que le risque de transmission directe du bouquetin vers les bovins domestiques était très faible et que le risque économique-sanitaire était minime et maîtrisable. Par ailleurs, on ne peut exclure le rôle que pourraient par exemple jouer les carnivores ou les petits ruminants domestiques ayant échappé aux prophylaxies.*

*Le Conseil National pour la Protection de la Nature qui s'était prononcé à une faible majorité en 2013 pour l'abattage des animaux séropositifs, refuse le 19 septembre dernier de se prononcer à nouveau « en l'absence d'une analyse actualisée » sur la demande du préfet de Haute-Savoie de proroger son arrêté d'abattage des bouquetins de plus de 5 ans au 1<sup>er</sup> avril 2015.*

*Lors de l'opération précipitée d'octobre 2013, aucune donnée sanitaire n'a été recueillie sur les bouquetins abattus. Cette absence, scientifiquement inacceptable nous a privés d'informations précieuses pour éclairer la gestion de l'épidémie et des phénomènes à venir. Ce que déplore le Conseil Scientifique de l'Office National de la Chasse lors de sa réunion du 10 septembre 2014.*

*Pire, certains scientifiques s'accordent à penser que l'augmentation de la séroprévalence de la brucellose dans cette population résiduelle de bouquetins en 2014 serait liée à l'abattage et à la déstabilisation de cette population..."*

**En conséquence le SNE-FSU, tout comme les scientifiques et les associations de protection de la nature, demande de surseoir à toute opération d'abattage des bouquetins dans le massif du Bargy et que soit engagée une étude croisant différentes approches et disciplines pour, à terme, proposer et mettre en œuvre des mesures de gestion à la hauteur des enjeux. »**

**CONTACT PRESSE:** Jean Luc CIULKIEWICZ Tél: 06 85 91 03 50



sne-fsu.org/sne/